

Lévesque fait don de livres rares à la province

par Monique DUVAL

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a récemment fait cadeau aux Archives nationales, de livres précieux qu'il avait reçus lors de visites officielles faites par des visiteurs de marque. En remettant ces volumes aux ANQ, par l'entremise du ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, M. Lévesque a exprimé le désir "que ces ouvrages soient remis en toute propriété à la collectivité québécoise qui doit y avoir accès et pouvoir bénéficier de cet élément de notre patrimoine".

On remarque d'abord un présent du roi et de la reine de Belgique, venus en voyage officiel à Québec en septembre 1977. "Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amé-

rique entre le Nouveau-Mexique et la mer Glaciale" par le père Louis Hennepin, récollet qui vécut de 1640 à 1705, ce même missionnaire-explorateur qui, en 1680, allait en compagnie d'un nommé Dacan, reconnaître le cours du Mississippi jusque vers le 46e degré de latitude nord. L'édition offerte à M. Lévesque date de 1697 et contient de nombreuses illustrations. Il est intéressant d'en noter soigneusement le sous-titre et les détails en respectant l'orthographe de l'époque: "avec les cartes et les figures nécessaires & de plus l'Histoire Naturelle et Morale, & les avantages, qu'on en peut tirer par l'établissement des Colonies". Et voici la dédicace: "Je tout dédié à Sa Majesté Britannique Guillaume II par le R.P. Louis Hennepin Missionnaire Recollet & Notaire Apotolique". L'ouvrage a été fait à Utrecht chez Guillaume

Brodelet Marchand Libraire MDCXCVII.

Ajoutons que ce précieux ouvrage est conservé dans un coffret doublé de velours et on comprend ce que nous explique la bibliothécaire des Archives nationales, Mme Colette Barry, à savoir qu'il peut être consulté sur place sous la responsabilité de la bibliothécaire mais ne peut et ne doit sortir". Il y a aussi une version néerlandaise de l'oeuvre éditée, elle, en 1702.

Lorsqu'en hiver dernier, M. Raymond Barre, premier ministre de France, vint à Québec, lui aussi en voyage officiel, il fit don au premier ministre du Québec des oeuvres complètes de René de Chateaubriand éditées à Paris en 1841. Il s'agit d'une

collection de 25 volumes avec reliure de luxe, ouvrage inappréciable qui, avec le précédent, fait désormais partie de la section dite "Réserve" où, ainsi que nous le dit Mme Barry, sont conservés les livres rares et les incunables comme la bibliothèque des Archives en contient plusieurs.

Ce n'est pas la première fois que M. Lévesque fait ce geste car, précédemment, il avait cédé aux ANQ une édition de luxe du célèbre livre de Pierre-Georges Roy "Ile d'Orléans", exemplaire relié par Jacques Blanchet avec de très beaux dessins et un écran également de luxe. Cet exemplaire unique avait été présenté au premier ministre par le Salon international du livre de Québec en avril 1978. On sait que "Ile d'Orléans" de P. G. Roy

contient des planches faites par des grands artistes tels que Horatio Walker, Charles Maillard, Charles Huot, Clarence Gagnon et Kriehoff. Pierre-Georges Roy avait écrit ce livre en 1928; il y a que trois ans, l'Editeur officiel du Québec, le reprenait au grand plaisir des bibliophiles et des amateurs de l'île d'Orléans, de ce beau coin du Québec en fête cet été célébrant le tricentenaire de quatre de ses paroisses.

Enfin, Mme Barry nous sort de la précieuse réserve des Archives nationales un autre don de M. Lévesque: "Etat présent de l'Eglise et de la colonie française dans la Nouvelle-France" par M. l'Evêque de Québec (Mgr de Saint-Vallier). Cet ouvrage, évidemment écrit en vieux français, a été édité à Paris en 1688 par Robert Pepie et constitue un document précieux pour les historiens, les étudiants et les chercheurs.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Mme Colette Barry, bibliothécaire aux Archives nationales du Québec, assume la responsabilité des livres rares et précieux des ANQ qui vient de s'enrichir de dons de M. Lévesque.

Les Paquin se rencontrent à Lorette pour fêter leur ancêtre

par Monique DUVAL

S'inscrivant dans la série des fêtes du tricentenaire de l'île d'Orléans tout en se déroulant ailleurs, c'est-à-dire à Lorette, les familles Paquin se rencontreront pour célébrer l'arrivée de leur ancêtre. Ces journées de célébration ont été fixées à samedi et dimanche prochains les 1er et 2 septembre. Cette famille a le privilège exceptionnel et assez rare de posséder son siège social; il est situé au numéro 1400 du boulevard de l'Aéroport, à l'Ancienne-Lorette et c'est là, précisément, que se tiendra la manifestation.

Si elle s'inscrit dans l'immense famille de l'île d'Orléans, c'est que les Paquin ont des liens avec la paroisse Sainte-Famille puisque l'ancêtre, Nicolas Paquin, s'y était installé en 1675 trois ans après son arrivée.

La famille Paquin a également le privilège d'avoir son historien-généalogiste: le frère Pasteur Paquin, déjà auteur d'un ouvrage intitulé "Petite histoire de la famille Paquin en Amérique" paru en 1977. Dans le cadre de cette réunion, on lui rendra un hommage, marquant en même temps

les 50 ans et plus qu'il a consacrés à la recherche. Il est aussi le président-fondateur de l'association des Paquin et a compilé quelque 35.000 fiches au cours de cette année. Un autre Paquin, le frère Jules, lui sert d'adjoint.

Le programme

Le programme des fêtes est le suivant:

Samedi, 1er septembre: visite du Vieux Québec suivie d'une épulchette de blé d'Inde dans l'après-midi. Toute la matinée est consacrée à l'inscription, à l'accueil et aux retrouvailles.

La soirée sociale, commencera à 20h et consistera en danses, chants, jeux de société, etc.

Dimanche, 2 septembre: 10h messe suivie d'un déjeuner-dîner libre ou communautaire. A 13h aura lieu l'assemblée générale annuelle et à 17h consultation des tableaux généalogiques, diaporamas, films, etc. La séance de clôture a été fixée à 17h. Précisons que la messe communautaire sera concelebrée par des prêtres Paquin.

L'Association des familles Paquin,

incorporée en 1977, compte 300 membres cotisants, publie un bulletin généalogique trimestriel avec un tirage de 800 copies et a, comme projet, de publier une carte démographique.

En 1976, les Paquin célébraient, à Trois-Rivières, le tricentenaire du mariage de leur ancêtre, Nicolas Paquin avec Marie-Françoise Plante, de Château-Richer. Un an auparavant, on avait dévoilé un monument à Deschambault, lieu où s'était établi le fils aîné de Nicolas et où on trouve aujourd'hui plusieurs descendants.

Historique

Nicolas Paquin ou Pasquin naquit dans le Perche dans un petit village appelé La Potherie en 1648. Il vint au Canada en 1672 à la demande de Jean Deschamps à la recherche de menuisiers pour son fils, François, sieur de la Boutellerie établi au Canada l'année précédente. Nicolas Paquin entra donc à son service comme menuisier.

Cette seigneurie de la Boutellerie se trouvait à Rivière-Ouelle, village du côté sud du Saint-Laurent; c'est donc le premier endroit habité par l'ancêtre des Paquin. Après avoir rempli son

engagement de trois ans, soit en 1675, le jeune homme s'installe "probablement" à Château-Richer continuant à pratiquer son métier de maître-menuisier. En 1676, il se marie avec Marie-Françoise Plante et s'achète une terre dans l'île d'Orléans.

Le couple eut treize enfants et, en plus de les élever, Marie-Françoise et Nicolas consacrent beaucoup de temps à diverses activités sociales et charitables. Le fils aîné, se prénommant également Nicolas, alla s'établir à Deschambault dans le comté de Portneuf; d'autres membres de la famille essaierent dans ce comté en particulier à Saint-Alban, à Cap-Santé et à Grondines. On trouve beaucoup de Paquin dans ces localités et aussi dans la région de Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Montréal, dans diverses provinces canadiennes et même aux Etats-Unis, aussi bien dire un peu partout.

Nicolas Paquin mourut le 17 décembre 1708 et sa femme, Marie-Charlotte, le 18 avril 1728 ("Petite histoire des familles Paquin en Amérique"; frère Pasteur Paquin s.c.: 1977).

BUREAU DE MEDECIN A VENDRE
dans Ste-Foy
653-1048 (bur.)
651-9173 (rés.)

JOS BLOUIN
Ferblantier
829-3495
682, av. Royale, St-Jean, L.A.

ARTHUR JOBIN
FOURRURES
paye la taxe de 8% pour vous

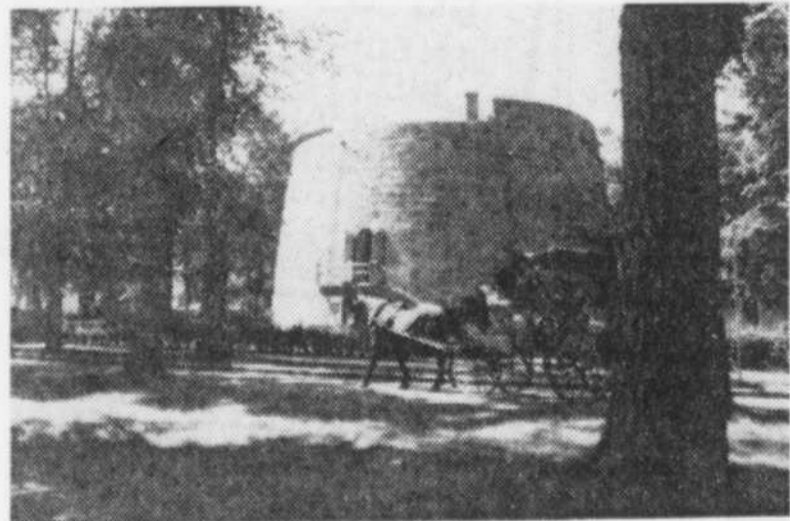
Confiez-nous vos fourrures pour tout genre de réparations. Travail effectué par des experts.

Arthur JOBIN ET FILS INC.
708, St-Joseph est (Mail St-Roch)
Tél.: 525-4681
525-4682

SHIATSU, ACUPUNCTURE SANS AIGUILLE
Par Ed. Fanaberia
31 août (soirée)
1er septembre (a.m. et p.m.)
2 septembre (a.m.)
S'adresser à:
Jean-Pierre Guay
626-2342

COMMUNIQUEZ DE VOTRE AUTO
Avec votre maison ou le monde entier
• Radio-téléphone mobile • Cours complets en classe et par correspondance débutant en septembre • Magasin d'équipement et démonstrations gratuites.
LES SERVICES V.E. INC.
1375, boul. Charest ouest, local 5, Qué.
683-7388

PRESENTATION AUDIO-VISUELLE SUR L'HISTOIRE ET LE CONCEPT D'AMENAGEMENT DU PARC DES CHAMPS DE BATAILLE DE QUEBEC



Les suggestions et commentaires du public sont essentiels à la préparation de la version finale du plan directeur du parc des champs de bataille.

VENEZ ET PARTICIPEZ

Tour Martello No 2, coin de la rue Taché et av. Laurier du samedi 1er septembre au dimanche 9 septembre inclusivement de 10h à 18h chaque jour, excluant le mercredi 5 septembre.



Gouvernement du Canada
Commission des champs de bataille nationaux

Government of Canada
The National Battlefields Commission

La pomme de terre lavée du Québec

Les producteurs de pommes de terre lavées du Québec font vraiment tout en leur possible pour vous offrir le meilleur corps de patate nouvelle qui soit. Grâce à de nouvelles techniques d'arrachage, tout en douceur, et à une double sélection de qualité,

avant et après le lavage, la pomme de terre lavée du Québec est toujours belle, appétissante et succulente. De plus, chaque sac est daté pour vous assurer des pommes de terre nouvelles fraîchement emballées.

un bien beau corps de patate



La pomme de terre lavée du Québec, la pomme de terre nouvelle des vrais amateurs de pommes de terre. Elle est en vente dans tous les bons magasins d'alimentation, particulièrement où on vend les produits du Québec. Vous la reconnaîtrez à ce sigle.



Association des producteurs de pommes de terre lavées du Québec

Avec la collaboration du
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture

EN VEDETTE CETTE SEMAINE CHEZ
STEINBERG

hier et aujourd'hui

L'histoire de Québec par ses rues

Plamondon, père de l'Institut canadien

par Monique DUVAL

Notre recherche des rues de Québec s'arrête aujourd'hui à des magistrats, à des juges qui ont joué un rôle important dans notre histoire tout aussi bien du côté professionnel que social, culturel et politique.

Nous en avons retenu trois: Marc-Aurèle Plamondon, Pierre-Basile Mignault et Antonin Galipeault.

La paroisse Saint-Pascal est particulièrement riche en beaux noms de rues. C'est encore sur son territoire que nous trouvons une rue "Plamondon" qui a l'exceuse de ne pas porter les deux prénoms (Marc-Aurèle) ce qui faisait un nom passablement long. La rue Plamondon est une petite artère qui va ouest-est ou est-ouest de Vitre à Champfleury.

La ville et le quartier ont voulu honorer un homme de loi, grand juriste, journaliste, politique et remarquable orateur. Ils ont voulu rendre hommage au fondateur et premier président de l'Institut canadien. Fondé en 1848, l'Institut canadien sans ja-

mais d'interruption, a agi comme extraordinaire foyer de culture et c'est à un homme comme Marc-Aurèle Plamondon qu'on le doit.

Plusieurs carrières

De cet homme, né à Québec, le 16 octobre 1823, on peut certes dire qu'il a connu plusieurs carrières. Après ses études au séminaire de Québec, il fit du journalisme, collaborant au "Canadien" puis à l'"Artisan", au "Courrier commercial" et au "Ménéstrel".

En 1846, il devient avocat et jette les bases de l'Institut canadien dont les activités commenceront en 1848. En 1854, il fonde un journal le "National" qui exercera une grande influence en faveur du Parti libéral. Trois ans plus tard, il se lance en politique mais ne fut pas heureux, défait à deux reprises. Il se consacra entièrement à sa pratique d'avocat.

Le 9 septembre 1874, il est nommé juge de la Cour supérieure pour le district d'Arthabaska et y demeurera jus-

qu'à sa retraite en 1897. Marc-Aurèle Plamondon mourut à Arthabaska le 4 août 1900.

Pierre-Basile Mignault

C'est également à Saint-Pascal que nous trouvons une rue "Mignault", elle aussi privée de prénom. Située près du parc Bardy, elle va nord-sud de Desroches à Adjuitor-Rivard.

Pierre-Basile Mignault ou Mignault, naquit à Worcester, aux États-Unis, le 30 septembre 1854. fit ses premières études dans une école de cette ville et les poursuivit au collège Sainte-Marie à Montréal.

Il étudia le droit à McGill obtenant le degré de B.C.L. avec la médaille d'or Elisabeth-Torrance en 1878. Il exerça sa profession à Montréal tout en occupant une chaire de droit civil à McGill. Le 25 octobre 1918, il accéda au banc de juge de la Cour suprême du Canada. A sa retraite, en 1929, il retourna au Barreau de Montréal à titre de conseiller.

Honoré par les universités

Laval, McGill et de Montréal, il a laissé son nom à l'histoire pour avoir publié plusieurs ouvrages de droit très importants et qui font autorité: "Manuel de droit parlementaire" (1884), "Code de procédure annoté" (1891), "Droit paroissial" (1893), "Le Droit canadien" en neuf volumes. Il est l'auteur d'ouvrages remarquables publiés dans l'ancienne "Revue canadienne". Il mourut en 1945.

Rue Galipeault

Nous changeons de quartier et c'est dans Montcalm, dans la paroisse Saint-Coeur-de-Marie que nous trouvons une rue Galipeault. Partant de Grande-Allée, devant l'église Saint-Patrick, elle va direction sud pour se terminer à des Bernières et sur les plaines d'Abraham.

La carrière d'Antonin Galipeault fut partagée entre la pratique du droit, la politique municipale et provinciale. Il était né à Maskinongé le 7 août 1880, avait fait ses études classiques au séminaire de Joliette et son droit à l'université Laval.

Reçu avocat en 1900, il entre dans la société légale Lane et Galipeault avant de fonder le bureau Galipeault, Saint-Laurent, Gagné, Métyer et Devlin. Pendant plus de quinze ans, il fut membre du conseil général du Barreau. Elu bâtonnier du Barreau de Québec en 1921, 1922 et 1923, il devient bâtonnier pour toute la province en 1923.

Sa carrière politique commença en 1904 alors qu'il se présente, pour le Parti libéral, dans sa circonscription natale de Maskinongé; il sera défait mais reviendra cinq ans après cette fois dans Bellechasse et élu sans opposition. Il demeura député libéral de Bellechasse pendant 22 ans c'est-à-dire jusqu'au jour où il sera nommé juge.

Tout en oeuvrant sur la scène provinciale, il assumait un rôle au municipal: échevin de 1906 à 1910, Antonin Galipeault occupa les postes de président des comités de polices et des règlements ainsi que celui de maire suppléant.

En 1916, il était élu président et orateur de l'Assemblée législative (on dit aujourd'hui président de l'Assemblée nationale) après avoir été vice-président pendant deux ans. Après les élections générales de 1919, le premier ministre Lomer Gouin le nomma ministre des Travaux publics et du Travail. Il continuera d'occuper ces fonctions avec le successeur de Sir Lomer, Alexandre Taschereau.

C'est le 2 mai 1930 que l'avocat-homme politique devenait juge de la Cour du banc du roi. En janvier 1954, il accédait au poste de juge en chef de la Cour d'appel de la province de Québec. En 1954, il prenait sa retraite et retournait à la pratique du droit. Homme très actif, il faisait partie du conseil de l'Instruction publique. Antonin Galipeault mourut, à Québec, le 12 mai 1973.

(Ces trois biographies sont extraites de "Les juges de la province de Québec: Pierre-Georges Roy; 1933 et du service de documentation de l'Assemblée nationale).

NOS MAGASINS
SERONT FERMES
LE LUNDI
3 SEPTEMBRE

SI VOUS N'AVEZ
PAS GAGNÉ

À LA
MINI-LOTO
la Mini

APPORTEZ VOTRE BILLET
DE MINI-LOTO
ET ÉCONOMISEZ

50¢

À L'ACHAT
D'UN DES
PRODUITS SUIVANTS...

50¢ DE RABAIS
EN ECHANGE DE VOTRE
BILLET DE MINI-LOTO
A L'ACHAT D'UN
CROUSTILLES

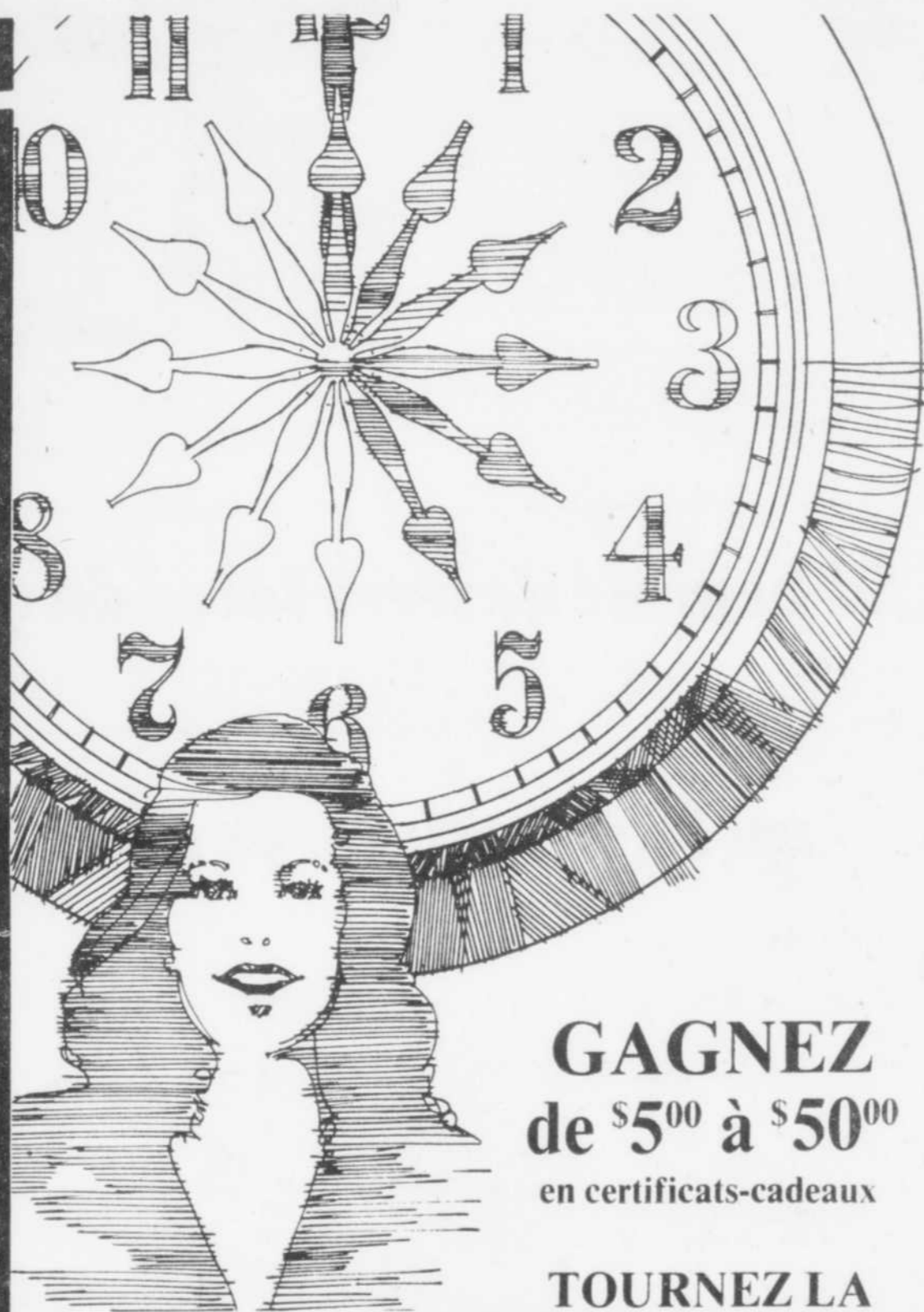
sac 250 g REGULIERES
HUMPTY DUMPTY
LIMITE: UN SAC PAR BILLET DE MINI-LOTO
EN VIGUEUR JUSQU'AU MARDI 4 SEPTEMBRE 1979.

50¢ DE RABAIS
EN ECHANGE DE VOTRE
BILLET DE MINI-LOTO
A L'ACHAT D'UN
MARGARINE MOLLE

bol 2 lb 100% HUILE DE SOYA
LACTANTIA
LIMITE: UN BOL PAR BILLET DE MINI-LOTO
EN VIGUEUR JUSQU'AU MARDI 4 SEPTEMBRE 1979.

FAITES-VOUS
REMBOURSER VOS
BILLETS DE
MINI-LOTO TOUTES
LES SEMAINES.
VOUS ÊTES
TOUJOURS GAGNANT
EN MAGASINANT CHEZ
hypermarché

LIMITE: 2 BILLETS DE MINI-LOTO PAR CLIENT.



GAGNEZ
de \$5⁰⁰ à \$50⁰⁰
en certificats-cadeaux

TOURNEZ LA
ROUE DE FORTUNE
jeudi, vendredi les 30 et 31 août
à compter de 19 heures

SPECTACLES GRATUITS





Théâtre de Marionnettes
samedi le 1er septembre
à compter de 10:00 A.M.



AUX GALERIES CHARLESBOURG
coin 1^{ère} avenue et boul. de la Capitale

Quand on s'appelle hypermarché on ne joue pas avec la nourriture

Hypermarché

NOS VIANDES		NOTRE ÉPICERIE	
POULET CONGELÉ 3 à 4 lb CANADA CATEGORIE "A"  68¢ lb	CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ pot 10 oz 4.97	MÉLANGE À GÂTEAU SUPER MOELLEUX BETTY CROCKER boite 510 g 75¢	
QUART DE POULET FRAIS PORTION DE LA CUISSE  88¢ lb	POULET FRAIS EN PANIER  95¢ lb	JUS DE TOMATES HEINZ boite 48 oz 69¢	EAU DE JAVEL JAVEX cont 128 oz 99¢
AILES DE POULET FRAIS  58¢ lb	QUART DE POULET FRAIS PORTION DE LA POITRINE  1.08 lb	ESSUIE TOUT DE PAPIER BONIMART paq. de 2 roul. 98¢	MOUCHOIRS DE PAPIER 2 épaisseurs BONIMART boite de 200 59¢
HANCHES DE POULET FRAIS  98¢ lb	PILONS DE POULET FRAIS  1.28 lb	GELÉE EN POUDRE ROYAL 4 boites 3 oz. 1.00	CÉRÉALES DE MAÏS KELLOGG'S  1.05 boite 675 g
BOEUF À RAGOÛT DESOSSE CANADA CATEGORIE "A"  1.78 lb	FOIE DE BOEUF DEJA CONGELÉ  79¢ lb	CONFITURE AUX FRAMBOISES AVEC PECTINE BONIMART pot 24 oz 1.19	PAPIER HYGIÉNIQUE 2 ÉPAISSEURS LADY SCOTT paq. de 4 roul. 1.29

LA PROMENADE DES FRUITS ET DES LÉGUMES FRAIS			
FRAISES DE LA CALIFORNIE CANADA NO 1 CASSEAU 1 CHOPINE  69¢ ch.	POIRES BARTLETT DE CALIFORNIE CANADA DE FANTAISIE GROSSEUR 135  49¢ lb	BLÉ D'INDE EN ÉPI DU QUÉBEC CANADA NO 1  69¢ douz.	POMMES DE TERRE NOUVELLES DU QUÉBEC CANADA NO 1 SAC DE 20 LB  1.19 ch.
			RAISINS ROUGES TOKAY DE CALIFORNIE CANADA NO 1  79¢ lb
			OIGNONS JAUNES À MARINER DU QUÉBEC GROSSEUR PETIT SAC DE 10 LB  1.29 ch.
			CHOUX VERTS DU QUÉBEC CANADA NO 1 GROSSEUR 16  19¢ ch.

NOS BOUTIQUES La Boulangerie FRAIS CUIT SUR LES LIEUX PAINS À HOT DOG OU À HAMBURGER paq. de 12 69¢ GÂTEAU BOSTON 1.29 ANNEAUX DANOISES À LA CANNELLE 1.29	TARTE AUX POMMES CUITE SUR LES LIEUX 24 ONCES 99¢ ch.	La Poissonnerie  FILET DE TURBOT FRAIS 1.87 lb TRUITE DE MER VIDE, AVEC TÊTE 1.67 lb ACHIGAN DE MER VIDE, AVEC TÊTE 1.77 lb	La Charcuterie  TRANCHE SELON VOS BESOINS POULET BAR.B.Q. CHAUD CUIT SUR LES LIEUX 2 à 2-1/2 lb 2.49 ch. RÔTI DE BOEUF CUIT SUR LES LIEUX CHAUD OU FROID 4.49 lb JAMBON CUIT EXTRA MAIGRE HYPERMARCHÉ 2.39 lb
---	--	--	---

Prix en vigueur du lundi 27 août jusqu'à la fermeture des magasins Samedi le 1er septembre 1979. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

Consultez notre circulaire de cette semaine. Si vous ne l'avez pas reçu, prenez-en une à votre hypermarché.

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS
Ste-Foy, Qué.

QUEBEC
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS,
STE-FOY, QUÉBEC



laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

*Le Chapeau
de Fourrure
c'est notre affaire*



**UN CHOIX VRAIMENT
INCOMPARABLE!**



**Riches
chapeaux
de Vison
naturel**

Couleurs les plus recherchées: Pastel, pastel foncé, demi-buff, ranch, teint noir, croisé noir, croisé brun.

REG. \$185
PRIX LALIBERTE

139⁹⁵

**Séduisants
chapeaux
en Chat
sauvage
naturel**

REG. \$155
PRIX LALIBERTE

119⁹⁵

**Populaires
chapeaux
en
Rat musqué
naturel**

Au choix: Uptone, teint noir, teint Loutré.

REG. \$115
PRIX LALIBERTE

89⁹⁵

**Lot de
chapeaux
en flancs
de Renard
bleu**

REG. \$65
PRIX LALIBERTE

49⁹⁵

Venez au plus tôt
et profitez du
premier choix!

PRIX PRE SAISON

Voilà une excellente raison pour venir réserver maintenant le nouveau manteau dont vous rêvez pour l'hiver prochain. En plus de profiter de nos prix spéciaux PRE-SAISON vous bénéficiez d'un choix complet de grandeurs.

EN VEDETTE!

**Somptueux
manteau en peau
de porc suédé**

Modèle tel qu'illustré, avec riche collet de Renard Norvégien. Couleur sienna ou graphite. 10 à 20 ans.

Manteau rég. \$330 pour: **269.99**

Collet rég. \$250 pour: **185.00**

TOTAL: 454⁹⁹

Autres manteaux en peau de porc suédé pour la petite de 5'4" et moins, grandeurs 4 à 16 ans. Couleurs: graphite, sienna, antilope, gaucho, noir, peru, castor.

Rég. \$330 pour: **269.99**

Rég. \$340 pour: **279.99**

3 COLS DE FOURRURE AU CHOIX:

Renard Norvégien. Rég. \$250 pour: **\$185**

Renard Snow Top. Rég. \$300 pour: **\$225**

Lynx. Rég. \$270 pour: **\$200**

**Chaud manteau en
Agneau renversé**

Une fourrure véritable et naturelle, que vous apprécierez à tous les points de vue. Confection impeccable. Choix de 5 teintes irrésistibles: ébène, caramel, épice, champagne, gris. 6 à 16.

Rég. \$600

Prix présaison: **519⁹⁹**

Rég. \$760

Prix présaison: **639⁹⁹**

**Manteau en
mouflon
laine et mohair**

Ravissant modèle tel qu'illustré à droite, disponible en grège seulement. 6 à 16. Une qualité remarquable.

Rég. \$320

Prix présaison: **259⁹⁹**

Vaste choix des plus nouveaux styles automne-hiver 1979 en broadcloth, bouclé 100% laine, laine et mohair, etc.



Mise
de côté et
conditions
faciles



**Manteau en tweed
pour la petite
5'4" et moins...**

Vous porterez avec fierté, ce manteau de tweed laine et polyester et sa couleur bleue vous ira à ravir. Grs: 4 à 16.

Rég. \$200 PRIX PRE SAISON

159⁹⁹

NOMBREUX AUTRES MODELES

A PRIX PRE SAISON POUR CONVENIR
A TOUTES LES TAILLES ET PLAIRE
A TOUS LES GOUTS! FAUT VOIR CA!



Sa succession dans Beauce-Sud n'inquiète pas Fabien Roy

CHICOUTIMI (PC) — Le chef du Parti du Crédit social canadien, M. Fabien Roy, n'a pas l'intention d'appuyer l'un des candidats à sa succession dans la circonscription de Beauce-Sud, mais il se promet bien d'intervenir dans la campagne "si les objectifs politiques qu'il a toujours défendus sont bafoués".

De passage, hier, à Chicoutimi pour rencontrer les can-

didats crédités à la dernière élection fédérale, ainsi que quelques organisateurs, M. Roy a précisé que l'évolution de la campagne électorale dans Beauce-Sud, et les thèses qui y seront débattues, détermineront son attitude.

Quant à savoir quels thèmes pourraient l'inciter à intervenir, M. Roy donne un exemple récent: "Par exemple, lorsque Claude Ryan est venu dans Beauce-Sud pour

dire que les richesses naturelles étaient de compétence fédérale".

M. Roy, finalement, laisse les Beaucerons libres dans le choix de son successeur et il ne manque pas de souligner que chacun des candidats du Parti québécois et du Parti libéral est appuyé par de ses anciens organisateurs politiques.

Au plan fédéral, le chef politique annonce un caucus des six députés en septembre pour préparer les "stratégies et priorités" de la session qui débute le 9 octobre.

Pendant, en ce qui concerne l'attitude de son parti détenteur, jusqu'à nouvel ordre, de la balance du pouvoir, M. Roy maintient ses premières positions: "Pas de marchandage politique", y compris sur la question du droit à l'autodétermination des provinces.

En attendant, il parcourt les circonscriptions du Qué-

bec afin de constituer des structures permanentes au Crédit social.

Cette période de structuration sera suivie d'une campagne québécoise de financement, fin septembre ou début automne.

Quant aux résultats des élections du 22 mai au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une région qui avait suscité beaucoup d'espoir, M. Roy souligne que les votes crédités ont augmenté sensiblement, tout comme ailleurs au Québec, déclassant en ce domaine la performance conservatrice.

Grève chez Lido

Pour la première fois en 45 ans, la biscuiterie Lido, de Saint-Lambert, est paralysée par un conflit de travail. Ses 214 travailleurs ont décidé par vote secret de déclencher la grève, jeudi dernier.

La biscuiterie Lido fait partie de Culinar qui regroupe Vachon Inc., les produits

Diamant, de Sainte-Marie, et la compagnie Stuart, de Montréal.

Selon un communiqué émis par la FTQ, le conflit porte exclusivement sur la question salariale. 77 pour 100 des votes étaient en faveur de la grève.

COMMISSION DE POLICE DU QUÉBEC

ENQUÊTE SUR LE CRIME ORGANISÉ

La Commission de Police du Québec reprendra ses séances publiques aux fins de son enquête sur le crime organisé conformément au mandat reçu du Lieutenant-Gouverneur en Conseil par l'Arrêté en Conseil numéro 2940-78 du 20 décembre 1978.

Ces séances publiques reprendront le 5 septembre 1979, à 10 heures, à la salle d'audience de la Régie des Services publics du Québec, 2875, boulevard Laurier, 12e étage, Sainte-Foy, Québec.

Toute personne dont le nom ou les activités feront l'objet d'une mention au cours des audiences publiques de la Commission, pourra avec la permission de celle-ci, témoigner pour expliquer sa conduite ou porter à l'attention de la Commission un fait qu'elle croit de nature à l'éclairer.

On peut communiquer avec l'avocat de la Commission, Me Jean-François Duchaine, 350, boulevard Charest est, bureau 100, Québec, tél.: (418) 643-7518. Montréal, le 16e jour d'août 1979.

Le Secrétaire de la Commission
Jean-Marie BEAUDET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

laliberté Pour partir du bon pied!

laliberté vous offre des chaussures à l'allure jeune, pratiques et confortables en accord avec la mode actuelle. Vous aurez plaisir à les porter puisqu'elles réunissent confort et bon goût. Pointures: 5 à 10.

PRIX LALIBERTE
34⁹⁹
EN VENTE AU 1er

A — Cuir véritable noir ou tan.
B — Cuir véritable noir, beige ou tan.
C — Uréthane noir ou brun au choix.

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

SEDUISANTES CHAINES EN OR 10K

CHAINES TORSADEES PETITES	CHAINES TORSADEES MOYENNES	CHAINES TORSADEES GROSSES	CHAINES CUBIQUES PETITES	CHAINES CUBIQUES MOYENNES	CHAINES CUBIQUES GROSSES
14" Rég. 16.80 Pour 13.45	14" Rég. 24.60 Pour 19.70	18" Rég. 47.00 Pour 37.60	14" Rég. 35.90 Pour 28.70	14" Rég. 62.70 Pour 50.15	14" Rég. 98.60 Pour 78.90
16" Rég. 18.35 Pour 14.70	16" Rég. 28.00 Pour 22.40	20" Rég. 51.50 Pour 41.20	16" Rég. 40.30 Pour 32.25	16" Rég. 71.70 Pour 57.35	16" Rég. 118.70 Pour 94.95
18" Rég. 19.90 Pour 15.85	18" Rég. 31.40 Pour 25.10	22" Rég. 56.00 Pour 44.80	18" Rég. 47.00 Pour 37.60	18" Rég. 78.40 Pour 62.70	18" Rég. 138.90 Pour 111.10
	20" Rég. 33.60 Pour 26.90	24" Rég. 62.70 Pour 50.15	20" Rég. 51.50 Pour 41.20	20" Rég. 82.90 Pour 66.30	20" Rég. 156.80 Pour 125.45
	22" Rég. 38.10 Pour 30.50		22" Rég. 94.10 Pour 74.30	22" Rég. 105.30 Pour 84.25	22" Rég. 172.50 Pour 138.00
	24" Rég. 41.40 Pour 33.10		24" Rég. 105.30 Pour 84.25	24" Rég. 179.20 Pour 143.35	

(ANNONCE) FUTURS PIANISTES

Tous les enfants ne deviendront pas de grands pianistes. C'est vrai. Mais chaque enfant devrait avoir la chance de s'essayer; pourquoi ne pas donner cette chance à votre enfant? Pour quelques dollars par mois, vous pouvez faire entrer un piano Baldwin dans la vie de votre enfant... CONCERTO INC., 8500, boul. Henri-Bourassa, à Charlesbourg, et la Compagnie Baldwin mettent à votre disposition un Service de location, soit de piano, soit d'orgue.

Vous louez un piano Baldwin, l'enfant a sa chance... il s'inscrit aux cours. Si ça ne va pas, l'investissement aura été minime. Si, au contraire, votre enfant persiste, tout ce que vous avez payé en location s'achète à l'achat du piano que vous aurez déjà choisi. L'enfant a eu sa chance... il a su en tirer profit... vous aussi. Concerto Inc. vous offre les fameux orgues et pianos Baldwin, un service de location, une école de musique. Pour prendre informations: 626-3739.

VOUS OFFRES VELETTES

BRELOQUES EN OR 10K

- Petite fille dans la graine Rég. 512 Pour 9
- Petite croix Rég. 518 Pour 13.50
- Clef de Sol Rég. 518 Pour 13.50
- Sabot Rég. 519 Pour 14.25

RAVISSANTES BAGUES EN OR 10K

- Modèle 2 pierres Rég. 539 Pour 31.88
- Style moderne Rég. 545 Pour 31.88
- Onyx et diamant 2 points Rég. 544 Pour 32.88
- Petit cabochon diamant 2 points Rég. 544 Pour 32.88

BOUCLES D'OREILLES EN OR 10K

- Rose avec perle Rég. 520 Pour 15
- Fleur avec perle Rég. 26.50 Pour 21.20
- Anneaux de torsion Rég. 528 Pour 21
- Large anneaux Rég. 544 Pour 33

JONG D'ESCLAVE ET JONG 7 JOURS A PRIX AVANTAGEUX

- A- Jong d'esclave. Rég. 48.00 Pour 34.88
- B- Jong 7 jours. Rég. 44.00 Pour 32.88

CLINIQUE DE PERÇAGE D'OREILLES

Nul besoin de rendez-vous! Venez et notre spécialiste Mme Pauline Lefebvre se fera un plaisir d'effectuer le perçage de vos oreilles sans douleur. Les moins de 18 ans devront présenter l'autorisation écrite d'un parent ou tuteur.

GRATIS!
BOUCLES D'OREILLES

Avec le perçage d'oreilles, vous recevrez gratuitement une jolie paire de boucles d'oreilles avec tige en acier chirurgical garanti non allergène.

Boutons de ton or 8.88
Pierre de naissance 10.88
Perle sabbine 12.88

MME PAULINE LEFEBVRE
Conseillère au rayon de la bijouterie.

HEURES DE LA CLINIQUE: Jeudi et vendredi: 14h. à 21h. Samedi: 10h. à 17h.

Hypothèse d'un règlement au conflit à l'Alcan

par Léonce GAUDREAU

JONQUIÈRE — Après trois mois de grève, on soulève maintenant l'hypothèse d'un règlement du conflit opposant l'Alcan et quelque 7.200 ouvriers de ses usines du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Beauharnois.

Le conseil confédéral de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) a en effet décidé hier midi de soumettre à l'examen de ses membres dès demain après-midi le rapport de médiation qui avait été présenté au: deux parties quelques heures plus tôt par les médiateurs gouvernementaux François Guérin et Marcel Béliveau.

Sans connaître la teneur même du rapport, certains indices laissent croire à certains observateurs qu'il contient suffisamment de gains par rapport à la dernière proposition patronale datant du début de la grève, au début de juin dernier, pour qu'il soit entériné par les différents syndicats faisant partie de cette fédération indépendante.

En effet, par suite de la réunion du conseil confédéral qui a suivi immédiatement la réception du rapport de médiation, il a été décidé que le comité de négociation ne fera pas de recommandation précise d'approbation ou de rejet aux assemblées de demain.

Selon les informations obtenues, hier soir, d'un porte-parole de la FSSA, les syndicats devront faire eux-mêmes le choix de poursuivre ou non cette grève qu'on ne prévoyait pas aussi longue, à peine quatre ans après une coûteuse grève de cinq mois (1976). Les négociateurs se contenteront en effet de signaler les points d'écart entre l'offre de médiation et les dernières demandes syndicales, en plus de préciser que l'ensemble du conseil confédéral manifeste son "mécontentement" face à ce rapport.

La FSSA vise la parité salariale avec les employés de même catégorie à l'Aluminium de la Reynolds de

Baie-Comeau, affiliés à la CSN. Ce qui voudrait dire une augmentation globale de \$3,83 l'heure pour les trois années de contrat, y incluant une indexation salariale à partir d'un seuil de 5 pour 100 d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC). Au moment du débrayage au début de juin, la compagnie offrait des augmentations globales de \$2,85, incluant aussi une indexation, mais seulement pour les deux dernières années et à partir seulement d'un seuil de 7 pour 100. Ces calculs ont été faits selon une augmentation prévisible de 8 pour 100 de l'IPC.

Les médiateurs Guérin et Béliveau, avant leur nomination à ce titre il y a une dizaine de jours, avaient fait de la conciliation dans les semaines précédentes. Cette conciliation avait permis une entente sur la question des horaires de travail de manière à empêcher que les employés des salles de cuves ne soient obligés de travailler plus de cinq jours consécutifs sans bénéficier d'un congé d'au moins deux jours.

Cette question de parité salariale est d'autant plus importante que, depuis leur désaffiliation de la CSN en 1972 au cours du schisme qui a débouché sur la création de la CSN, la FSSA (demeurée indépendante) a subi de constantes campagnes de mardage de la part d'autres forces syndicales, de la part de la CSN (avant la grève de 1976) et aussi des métallos (PTQ) au cours de l'hiver dernier. Contre ces deux puissants adversaires qui n'ont d'ailleurs pas lésiné sur les efforts, le président Jean Halley a montré un enracinement très grand de son pouvoir, mais pour le conserver, il doit sortir de cette grève avec un contrat pouvant soutenir la comparaison avec celui négocié par la CSN à la Reynolds de Baie-Comeau. Ce contrat expire à la fin de 1979.

Le premier commentaire de M. Halley, après un examen sommaire du rapport de médiation fut le suivant: "Je ne suis pas trop satisfait". Sa réaction a été perçue comme étant plus négative plus tard mais les négociateurs syndicaux ne donnaient pas l'impression d'avoir reçu une "si mauvaise nouvelle que ça" au sortir de la réunion avec les deux médiateurs gouvernementaux.

Portes ouvertes

Ce rapport, comme l'a fait remarquer le président de la FSSA, ne couvrait pas tous les points en litige. C'est peut-être dans ces secteurs laissés en blanc par les médiateurs que les négociateurs syndicaux pourraient aller chercher quelques dernières concessions patronales advenant, demain, une acceptation conditionnelle du rapport de la part des 7.200 grévistes. Cela permettrait à la FSSA de présenter un visage gagnant après la "rentrée à quatre pattes" de 1976, selon l'expression cavalière souvent entendue ces jours-ci. Il s'agit là de considérations "politiques" pouvant paraître hors de propos à la veille d'assemblées syndicales aussi importantes mais elles sont tout de même là en arrière-scène.

En 1976, après cinq mois d'une grève qui aura coûté \$7 millions à la FSSA, les syndicats avaient été invités par leurs dirigeants à accepter les offres patronales, même s'ils les qualifiaient d'acceptables.

Cette fois-ci, la situation se présente beaucoup mieux et la capacité de résistance syndicale paraît encore forte après trois mois de grève. Tout paraît possible, cependant, dans ce conflit qui n'a étonnamment soulevé que peu d'intérêt, sauf dans les milieux financiers... et dans la région même en raison de sa relative dépendance face à l'industrie de l'aluminium.

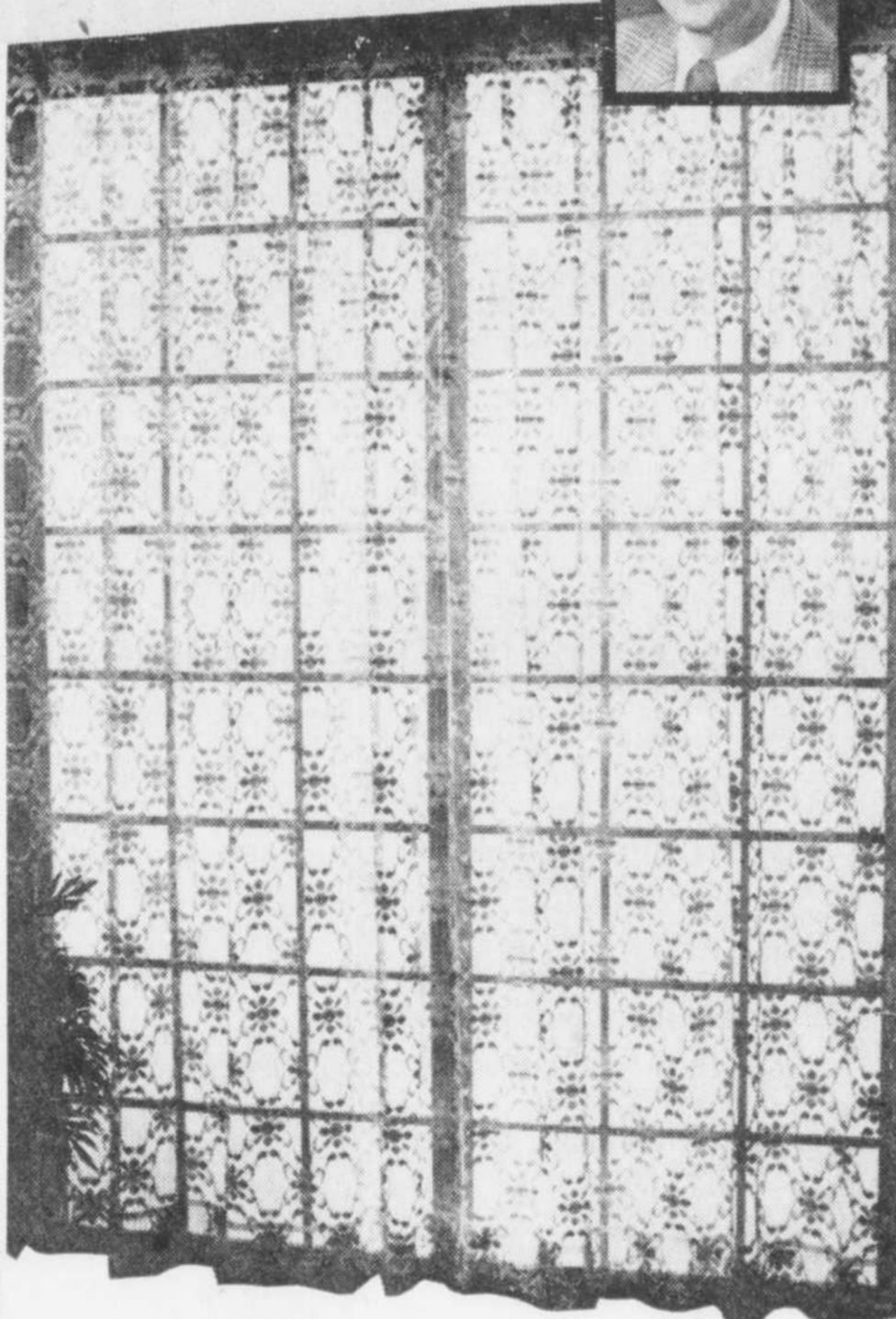
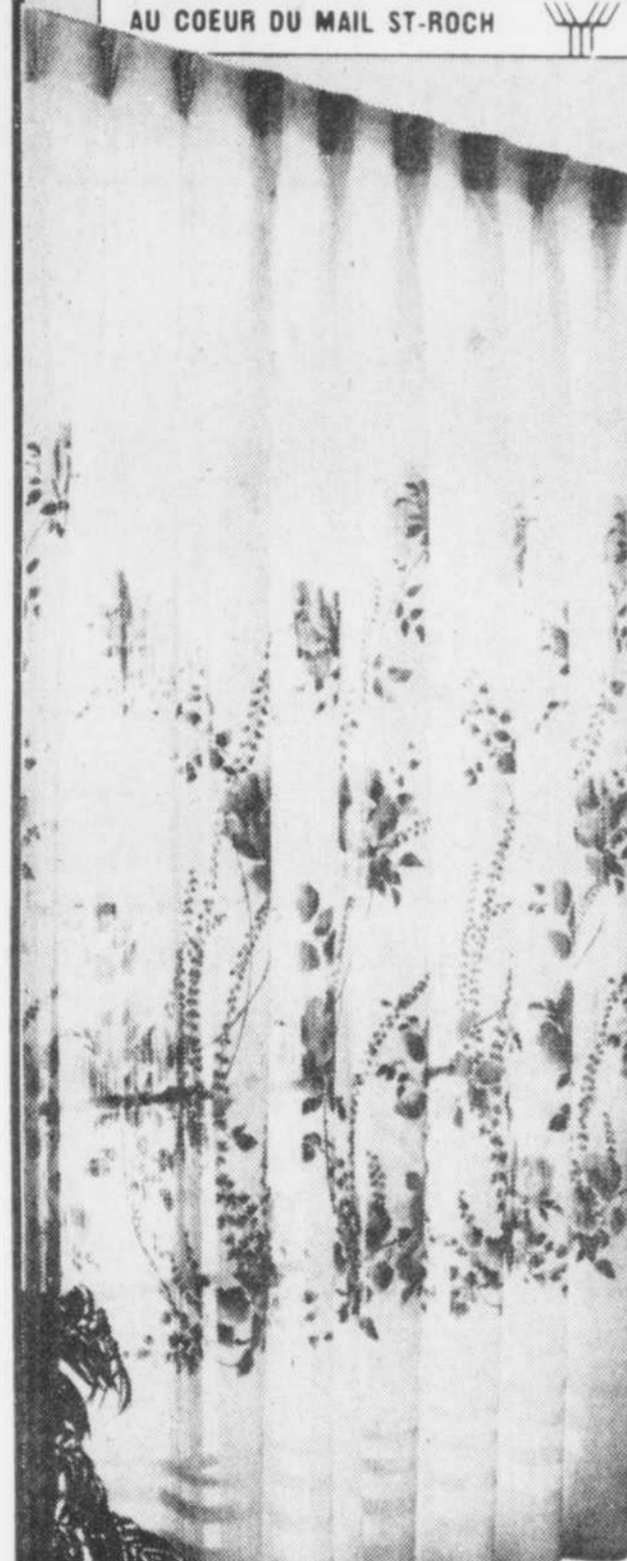
PROFITEZ DE NOTRE SERVICE GRATUIT A DOMICILE POUR LE CHOIX DE VOS GARNITURES DE MAISON

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Notre représentant M. Charles Cloutier se fera un plaisir de vous aider dans le choix de vos rideaux, tentures, valences, couvre-lits et tapis. Tout cela sans obligation de votre part.

COMPOSEZ 525-4841



2 LOTS DE RIDEAUX 100% POLYESTER A BAS PRIX EXCEPTIONNELS!

Joli motif de feuillage aux tons doux de brun et vert sur fond beige. Ces rideaux de grande élégance sauront vous plaire tant par leur haute qualité que par leur belle apparence.

Passe-tringle
115x95
Rég. 29.98

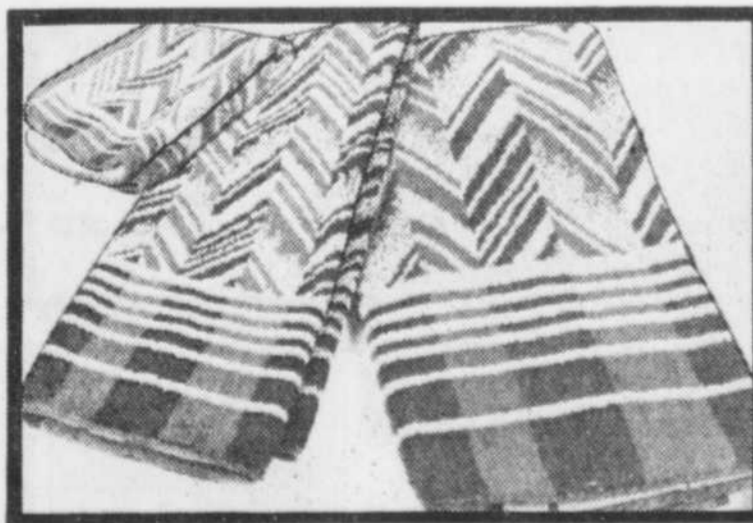
22⁹⁹

Plis français
150x95
Rég. 69.98

49⁹⁹

Élégant motif ton sur ton en blanc seulement. Tissu facile d'entretien, lavable à la main et à séchage par égouttement. Tête finie à plis français.

144x95
Spécial **39⁹⁹**



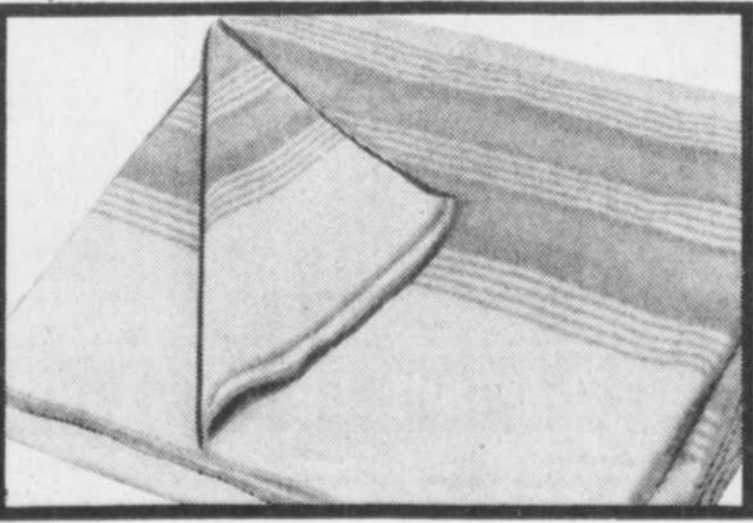
JOLIS ENSEMBLES DE SERVIETTES

Confection en épaisse ratine 100% coton. Motif à tissage jacquard de chevrons d'aspect très moderne. Teintes contrastantes avec tons dominants de royal, cognac, gris ou brun. Des serviettes de qualité supérieure.

22x44
4.69

16x28
2.69

12x12
1.19



COUVERTURES EN FLANELLETTE

Fabrication canadienne en belle flanellette 90% coton et 10% polyester. Tissu résistant aux mites et couleurs grand teint. Attrayantes rayures aux extrémités en rose, bleu, vert ou jaune.

54x90
6.99

70x90
7.99

80x100
9.49

Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET NO: 555-06-7122-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant treize (13) logements dans la municipalité de St-Polycarpe comté de Vaudreuil, selon un contrat à forfait.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à partir du 27 août 1979 à 9:00, bureau de la S.H.Q., 3 Complexe Desjardins, 25e étage, Mtl, contre un montant non-reimboursable de trente dollars (\$30) pour le dossier, sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de trente-deux mille dollars (\$32.000) ou de chèque visé au montant de seize mille dollars (\$16.000) avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: à quatorze (14) heures (heure locale en vigueur) le vendredi 14 septembre 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Montréal, de la Direction générale des Opérations, sis 3, Complexe Desjardins, 25e étage, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à 1 heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction de Montréal et de Québec
— Association Régionale de l'A.P.C.H.Q.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 7 septembre à 16 heures et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire, Secrétaire de la Société

Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET NO: 555-06-6922-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant neuf (9) logements dans la municipalité de Howick, comté de Huntingdon, selon un contrat à forfait.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à partir du 27 août 1979 à 9:00, bureau de la S.H.Q., 3 Complexe Desjardins, 25e étage, Mtl, contre un montant non remboursable de trente dollars (\$30) pour le dossier, sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de vingt-cinq mille dollars (\$25.000) ou de chèque visé au montant de douze mille cinq cents dollars (\$12.500) avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: à quatorze (14) heures (heure locale en vigueur) le vendredi 14 septembre 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Montréal, de la Direction générale des opérations, sis 3, Complexe Desjardins, 25e étage Mtl, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à 1 heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction de Montréal et de Québec
— Association Régionale de l'A.P.C.H.Q.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 7 septembre à 16 heures et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 7 septembre à 16 heures et leurs soumissions doivent être valables quatre-vingt-dix (90) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire, Secrétaire de la Société

CE SOIR*
NOUS PRENDRONS VOS APPELS JUSQU'À 19h30
COMPOSEZ **647-3333**
POUR VOUS ABONNER AU JOURNAL **LE SOLEIL**

* Ce service est disponible tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi inclusivement.

AVIS
"Avis est, par les présentes, donné que le contrat, par lequel D.M. Sport Ltee cède et transporte toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Sept-Îles, le 4 avril 1979, sous le no 36965.
Banque de Montréal, le 21 août 1979.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
200 11-000457-799
No Surintendant: 014234
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de BERNARD TURCOTTE, c. 231-325-523, mécanicien automobile domestique et résident au 691, de "Norvège", app. 1, Ste-Foy, P.Q., et maintenant domicilié et résidant au 9275, de la Concorde, C.P. 7120, Orsainville, P.Q.
DEBITEUR

Avis est par les présentes, donné que Bernard Turcotte, du 9275, de la Concorde, C.P. 7120, Orsainville, P.Q., a fait cession de ses biens le 21e jour d'août 1979, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11e jour de septembre 1979, à 10-45 heures de l'avant-midi, au bureau du Secrétaire Officiel, à 800-4 Youville, Suite 1801, Québec, P.Q.
Date de Québec, ce 23e jour d'août 1979.

JEAN-GERMAIN HUOT
Syndic
Bureau de **LEBLOND BUZZETTI HUOT & ASSOCIÉS**
SYNDICS
21 boul. Charest Est
Québec, P.Q. G1K 3J5
Téléphone: 525-4641

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-79-19260
pour 10h30
heure de Montréal
le mardi 18 septembre 1979
Poste Miemac
Comté de Gaspé
INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRAVAUX DE GENIE CIVIL CONNEXES (ADDITION 1979)
Garantie de soumission: \$4.000

Principale place d'affaires au Québec
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:
HYDRO-QUEBEC
Direction des Contrats
Bureau 809
75, boul. Dorchester ouest,
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.
Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Secrétaire
M.-A. DEMERS
Pour renseignements:
Téléphone: (514) 285-1711
Poste: 1464

Bill Jarvis se dit satisfait du travail de Paul Tellier

par Patricia POIRIER

JASPER, Alberta (PC) — Le ministre des Relations fédérales-provinciales, M. Bill Jarvis, est très satisfait du travail de M. Paul Tellier, du secrétariat sur l'unité nationale, et n'envisage pas pour le moment de se priver de ses services, en dépit du fait que ce haut fonctionnaire a été bien identifié au Parti libéral.

Lors d'une brève entrevue, hier à Jasper, où il participe aux travaux du cabinet principal, M. Jarvis a fait l'éloge de M. Tellier.

"J'ai besoin de tous mes fonctionnaires comme de M. Tellier... J'ai

reçu (de lui) un appui très intelligent, pressé et intègre", a-t-il dit.

Le ministre a précisé que M. Tellier, du groupe de travail sur l'unité nationale, l'avait beaucoup aidé à préparer ses dossiers avant qu'il ne rencontre ces dernières semaines ses homologues provinciaux.

Interrogé à savoir si les conseils donnés par M. Tellier ne reflétaient peut-être pas une mauvaise image de la situation au Québec, M. Jarvis a répliqué qu'il devait se fier à son instinct, comme il doit le faire toutes les fois qu'un fonctionnaire lui formule des recommandations.

M. Tellier et son groupe de travail

ont été bien identifiés aux libéraux et c'est lui qui a préparé à l'intention de l'ancien ministre Marc Lalonde une série d'études sur le coût de la souveraineté-association et des bienfaits du fédéralisme.

De plus, au cours de la campagne électorale, certaines rumeurs ont circulé à l'effet que les libéraux tentaient de recruter M. Tellier comme candidat.

"Je ne suis pas sûr que M. Tellier soit un libéral", a soutenu M. Jarvis, qui a dit ne pas vouloir discuter publiquement de la personnalité de ses fonctionnaires.

Interrogé sur l'avenir du groupe

de travail de M. Tellier, M. Jarvis a déclaré: "D'après moi, il n'y a pas de groupe Tellier, il y a mon bureau, mes fonctionnaires, et tout le groupe m'aide chaque jour... Je n'aime pas les étiquettes comme groupe Tellier".

Il a indiqué que le mandat du groupe de travail est appelé à changer, puisque le mandat du ministre a également changé depuis l'élection d'un gouvernement conservateur.

Dossier

M. Jarvis est en effet responsable de tout le dossier des relations fédérales-provinciales et de la révision constitutionnelle, alors que son prédécesseur libéral avait un rôle plus limité,

puisque le ministre de la Justice Marc Lalonde était le seul responsable des relations avec le Québec.

M. Jarvis estime que la structure bureaucratique actuelle qui existe et

regroupe le groupe sur l'unité nationale, les experts de la révision constitutionnelle et les fonctionnaires des relations fédérales-provinciales sont trop fragmentés. Il voudrait peut-être les changer.

Conseil national du PQ

(D'après PC) — Le conseil national du Parti québécois tiendra un meeting à Chicoutimi, les 22 et 23 septembre.

Le programme de la réunion n'a

pas été dévoilé. Le conseil est formé des présidents de 110 associations de circonscriptions, de l'exécutif du parti, des présidents régionaux et des 69 membres du caucus du parti.



LA VILLE DE **québec**

SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

TIRAGE DU 24 AOUT 1979

GAGNANTS D'UN DETECTEUR DE FUMÉE

- 1) Jean-Guy Gingras, 302 de l'Église, Québec
- 2) France Gauthier, 4725, 3e Avenue ouest, app. 12, Charlesbourg
- 3) Nicole Bellerose, 3446, rue des Bois, Ste-Foy
- 4) Nicole Joseph, 306, St-Germain est, Rimouski
- 5) Narcisse Derose, 112, Bigaouette, Québec
- 6) Maurice Bérubé, C.P. 933, Fermont
- 7) Gilles Thibault, 1447, Notre-Dame, Ancienne-Lorette
- 8) Pierrette Robert, 429, 83e Rue ouest, Charlesbourg
- 9) René Gagnon, 650, 62e Rue est, Charlesbourg
- 10) Gisèle Gauthier, 69, Highlands, Ville Lasalle

GAGNANTS D'UN DETECTEUR POUVRE SECHE

- 1) Gisèle Barbeau, 577, Lavigne, Québec
- 2) André Gosselin, 4281, du Moulin, Cap-Rouge

GAGNANT D'UN DETECTEUR DE CHALEUR

- 1) Patrick Desrosiers, 2460, Mauvils, Québec

GAGNANT D'UNE LAMPE PORTATIVE

- 1) Michel Villeneuve, 1510, Conway, Québec

TIRAGE DU 25 AOUT 1979

GAGNANTS D'UN DETECTEUR DE FUMÉE

- 1) Hervé Rouillac, 412, Place Neuville, Québec
- 2) France Bouchard, 35, av. Sauriol, Beauport
- 3) Alain Gelly, 83, St-Pierre, Beauport
- 4) Louise Therrien, 7575, Loyola, Québec
- 5) Pascal Lafontaine, 1520, Vitry, Québec
- 6) Denise Matte, 747, Rte 133, Neuville
- 7) Gervais Lebel, 236, des Lilas est
- 8) Manon Lamothe, 538, Clovis, Chicoutimi-Nord
- 9) Treflé Maltais, 115, boul. Parent, Loretteville
- 10) Jacqueline Trudel, 315, Marie-de-l'Incarnation, Québec

GAGNANTS D'UN DETECTEUR POUVRE SECHE

- 1) Roland Houle, 377, Papineau
- 2) Léo Clavet, 53, St-Jean, Neufchâtel

GAGNANT D'UN DETECTEUR DE CHALEUR

- 1) François Vachon, 582, Carrette, Thetford Mines

GAGNANT D'UNE LAMPE PORTATIVE

- 1) Thérèse Pruneau, 486, des Bouleaux est, Québec

TIRAGE DU 26 AOUT 1979

GAGNANTS D'UN DETECTEUR DE FUMÉE

- 1) Diane Garneau, 334, Trait-Carré, Lac-St-Charles, Québec
- 2) Jeannette Boulanger, 3961, Chabanel, Giffard
- 3) Lise Rousseau, 138, boul. Martel, Neufchâtel
- 4) Louiselle Auclair, 9155, Place Lavallière, Charlesbourg
- 5) Marlène Bédard, 7, St-Jean, Neufchâtel
- 6) Guy Bussièrès, 1329, Marie-Rollet, Québec
- 7) Claude Couture, 24, Chanoine-Blais, Lévis
- 8) Mario Lépine, 1378, 1re Avenue, Lac-St-Charles
- 9) Serge Gauvin, 2487, Notre-Dame, Ancienne-Lorette
- 10) Cécile Audy, 1550, Cervantes

GAGNANTS D'UN DETECTEUR POUVRE SECHE

- 1) Sophie Melot, 16, Du Rameau, Lac-Beauport
- 2) Jean Létourneau, 162 ou 762 Ste-Thérèse, Québec

GAGNANT D'UN DETECTEUR DE CHALEUR

- 1) Marcel Côté, 190, rue Côté, Beauport

GAGNANT D'UNE LAMPE PORTATIVE

- 1) Hélène Lefrançois, 106 1/2, François-Xavier, Montmorency

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

COMPLETS

pour hommes et jeunes gens

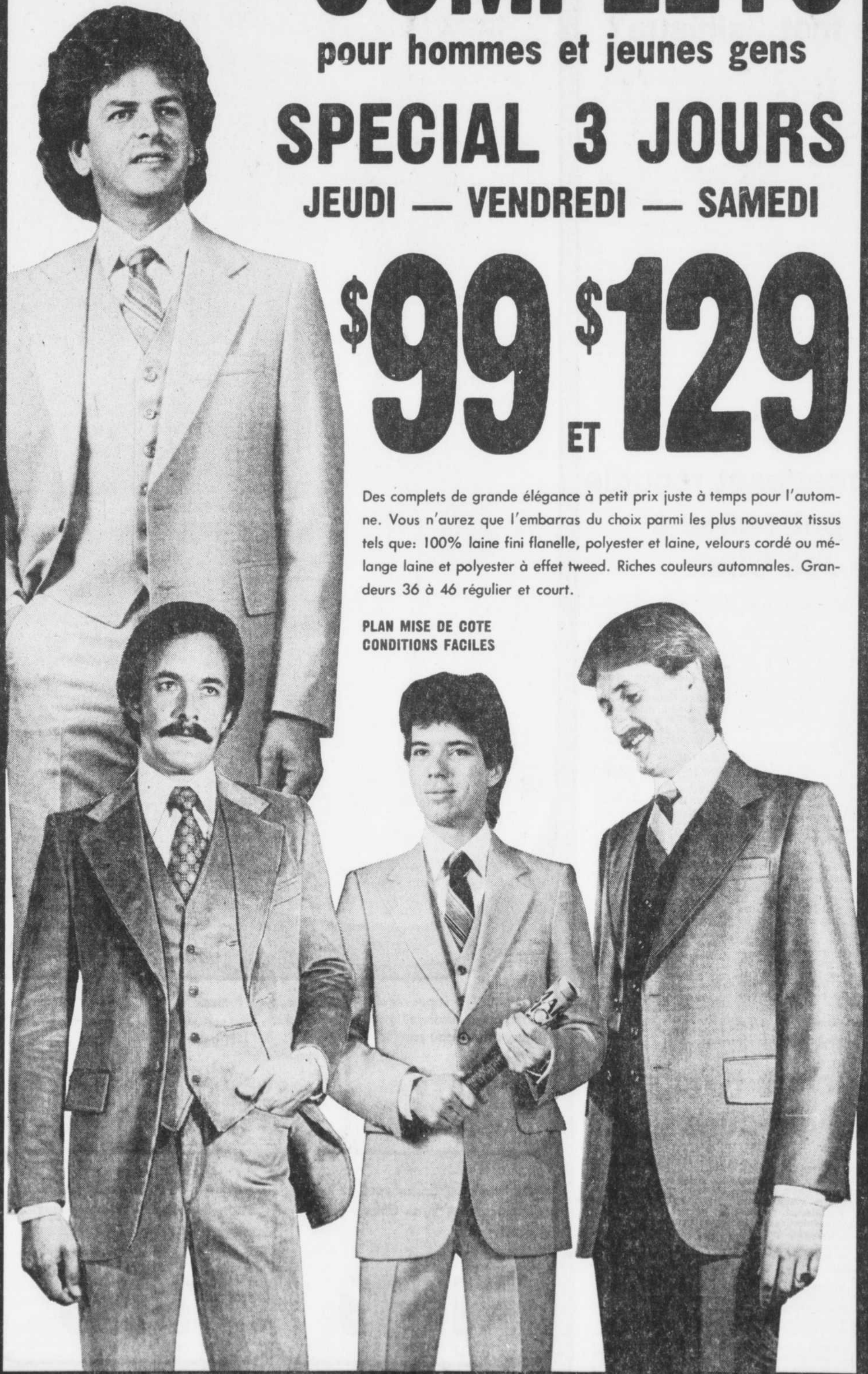
SPECIAL 3 JOURS

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

\$99 **\$129**
ET

Des complets de grande élégance à petit prix juste à temps pour l'automne. Vous n'aurez que l'embarras du choix parmi les plus nouveaux tissus tels que: 100% laine fini flanelle, polyester et laine, velours cordé ou mélange laine et polyester à effet tweed. Riches couleurs automnales. Grandeurs 36 à 46 régulier et court.

PLAN MISE DE COTE
CONDITIONS FACILES



Lazure propose un service de garde en milieu scolaire

(PC) — Les commissions scolaires seront tenues de fournir des services de garde en milieu scolaire aux enfants à qui elles dispensent l'enseignement primaire, en vertu de l'avant-projet de loi sur les services de garde à l'enfance rendu public hier par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Ces services de garde, précise-t-on, seront fournis de façon régulière, les jours de classe, en dehors des heures d'enseignement.

Cet avant-projet de loi vise à créer un Office des services de garde à l'enfance qui aura pleine juridiction sur l'ensemble des ressources de

garde: les garderies, les services de garde en milieu scolaire et en milieu familial et les haltes-garderies.

Cet organisme gouvernemental, composé de 16 personnes, dont 11 nommées par le gouvernement, aura pour mission de développer un système de garde diversifié pour les enfants de 0-6 ans et ceux fréquentant l'école à temps plein ou à temps partiel.

Les services et groupes désireux de se faire entendre sur cet avant-projet de loi pourront se présenter devant la commission parlementaire des Affaires sociales les 2 et 3 octobre.

Bédard redéfinit le mot "sinistre"

(PC) — Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a annoncé hier plusieurs amendements à son projet de loi no 28, la loi sur la protection des citoyens et des biens en cas de sinistres.

Un premier amendement au texte législatif consistera à préciser la définition du mot "sinistre", a indiqué M. Bédard lors de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi article par article.

On entendra par sinistre un "événement grave, réel ou attendu, causé par un incendie, un accident, une explosion, un phénomène naturel ou une défaillance technique, découlant d'une intervention humaine ou non, qui, par son ampleur, cause ou est susceptible de causer prochainement la mort de personnes, une atteinte à leur sécurité ou à leur intégrité physique ou des dommages étendus aux biens".

Le projet de loi précisera également les pouvoirs extraordinaires que pourront exercer un maire, le ministre

de la Justice ou le gouvernement dans un cas de sinistre.

Les pouvoirs d'un maire en cas d'urgence seront d'une étendue de 24 heures, ceux du ministre d'une durée de 48 heures et ceux du gouvernement, de 30 jours.

Un maire pourra, en cas d'urgence de sinistre, maintenir les services jugés essentiels et réquisitionner, avec la permission du ministre, des biens pour lutter contre le sinistre.

Il pourra même, à la suite de l'autorisation d'un juge, ordonner l'évacuation ou la démolition de lieux ou de bâtiments.

"Bref, les amendements visent à réaliser un meilleur équilibre entre les principes d'efficacité lors de sinistres et la protection des droits et libertés des personnes", a dit M. Bédard.

Le projet de loi 28 remplacera la loi de la protection civile et prévoit les responsabilités et devoirs des eutorités en cas de désastres naturels ou autres.

Broadbent répudie le patronage à la Joe Clark

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Joe Clark a accordé un "statut particulier en corruption" au Québec, en endossant les propos tenus par son ministre des Approvisionnements et Services, M. Roch LaSalle, qui a déclaré que le gouvernement favoriserait des conservateurs lors de l'adjudication de contrats et de nominations.

Voilà ce qu'a soutenu, hier, en conférence de presse le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui réagissait à l'appui de M. Clark à la déclaration de M. LaSalle. L'intervention de M. Broadbent suivait d'une journée celle de même nature de Lorne Nystrom, un député de son parti.

"Au lieu de profiter de l'occasion qui lui était offerte pour répudier la déclaration de Roch LaSalle, le premier ministre n'a pas hésité à l'endosser", a précisé le chef néo-démocrate. Celui-ci aurait préféré que M. Clark affirme sans ambage que son gouvernement n'utiliserait pas les procédés auxquels M. LaSalle a fait allusion, pas plus qu'il ne les tolérerait.

Vieille école

Après avoir rappelé que le

premier ministre Joe Clark avait attaqué sans relâche le gouvernement libéral, dont il mettait en doute l'intégrité, M. Broadbent a noté que les conservateurs faisaient marche arrière dans le domaine du patronage "comme dans celui de ses autres promesses électorales". "Un gouvernement qui se respecte doit combattre le patronage et non lui donner droit de cité", a-t-il signalé.

En fait, le chef néo-démocrate craint vivement que l'attitude de M. Clark dans cette affaire laisse croire à la population que l'exercice du pouvoir ne serve qu'à "récompenser les amis du régime". Il estime en outre que le patronage pourrait "coûter cher aux citoyens" en mettant en péril le principe des soumissions publiques.

Et, M. Broadbent n'a pas tardé à ajouter que l'intention de M. LaSalle, "un politicien de la vieille école", d'aller chercher des votes au Québec en utilisant le patronage, constituait une insulte aux Québécois qui ont démontré, en "se débarrassant du gouvernement Bourassa à cause du patronage", qu'ils n'acceptaient pas ce genre de procédé de la part des élus.

Aucune rencontre prévue avec l'OLP

OTTAWA (PC) — Un porte-parole de M. Robert Stanfield a déclaré, hier, qu'aucune rencontre n'était prévue avec l'Organisation de libération de la Palestine dans la mission d'enquête que l'ancien premier ministre canadien va poursuivre au Proche-Orient, le mois prochain.

Le porte-parole n'a pas voulu préciser si on avait éliminé une rencontre avec l'OLP ou si on n'y avait tout simplement pas pensé.

La semaine dernière, des représentants de la Fédération canado-arabe avaient insisté auprès de M. Stanfield

pour qu'il rencontre l'OLP, s'il voulait connaître tous les points de vue concernant la proposition du gouvernement de déménager l'ambassade canadienne en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem.

Le porte-parole a dit que M. Stanfield était "entré en contact avec des gouvernements" pour préparer son voyage, "mais il n'a pas prévu de rencontrer l'OLP".

M. Khaled Mouammar, président de la Fédération canado-arabe, a fait remarquer que les Palestiniens étaient à la base du conflit israélo-arabe et que l'OLP était leur seul représentant.

Fourrure

C'EST NOTRE SPECIALITE DEPUIS 1867!

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

- Garantie d'un an avec police d'assurance tous risques.
- Entreposage gratuit la première année suivant livraison.
- Conditions faciles.



LOT VEDETTE

- Manteaux en Chat sauvage, peaux entières.
- Manteaux en Castor à long poil lustré foncé.
- Manteaux en Opossum Australien combiné de spède.
- Manteaux en Rat musqué naturel ou teint.
- Manteaux en Vicacha naturel ou teint, ornés de Loup.
- Manteaux en Vison naturel combiné de cuir.
- Manteaux en Borrego teint, ornés de Castor rasé.
- Manteaux en Têtes de Loup, ornés de Loup.
- Manteaux en Têtes de Renard roux, ornés de Renard.
- Pour hommes, paletot en Chat sauvage.

PRIX LALIBERTE

\$999

CORRECTIONS D'AJUSTAGES GRATUITES POUR TOUS NOS MANTEAUX!

LE PLUS VASTE CHOIX AU QUEBEC!

Manteaux en Lapin naturel blanc ou multicolore. Manteaux en Agneau rasé teint brun.

\$299

Manteaux en Têtes de Chat sauvage. Pour hommes, paletots en Têtes de Chat sauvage.

\$699

Manteaux en Sections de Loup. Manteaux en Vicacha naturel ou teint.

\$799

Manteaux en queues de Vison naturel buff ou dark. Manteaux en Borrego teint, ornés de Renard.

\$1099

Manteaux en Castor rasé et lustré. Manteaux en Vison Chinois naturel, ornés.

\$1499

Manteaux en Vison pastel naturel ou Vison teint ranch. Pleines peaux ou peaux allongées.

\$1899

Manteaux en Loutre à long poil lustré. Manteaux en Chat sauvage peaux lustrées allongées. Manteaux en Renard Norvégien (peaux chevronnées)

\$1999